LE LOGEMENT SOCIAL EN RECUL

Le député – maire – président de la CASA s'était engagé pour la mixité sociale dans le projet du quartier Marenda-Lacan. Il disait le 31 janvier 2014 en séance du Conseil municipal : « Je vous remercie d'adhérer à l'idée qu'il faut mettre à cet endroit 50% de logements sociaux comme je l'ai proposé. »

Et aujourd'hui, Jean Leonetti ne prévoit déjà plus que 35%. Qu'en sera-t-il quand le projet aboutira ?

Actuellement la concertation publique est ouverte et tous les citoyens qui peuvent s'exprimer jusqu'au 28 novembre. Antibes et le secteur de la CASA ne sont pas épargnés par le mal-logement : les loyers prohibitifs dans le privé, les taudis, les hébergés chez des parents, des amis, et pire les sans-logis, ... la situation est catastrophique.

En France, l'INSEE recense en juillet 2012, 141 500 personnes « sans domicile » soit une progression de 44% par rapport à 2001! Et aussi 3,5 millions de personnes non ou très mal logées, plus de 5 millions sont fragilisées par rapport au logement. Au total 10 millions de personnes sont touchées par la crise du logement. (Rapport Abbé Pierre)

A **Antibes les 7% de logements sociaux** sont très en dessous des besoins (la loi SRU en exige 25%!). Les demandes sont de plus en plus nombreuses (plus de 3 000 sur le secteur de la CASA) et près des trois quarts ont des revenus qui correspondent au PLAI (les plus sociaux).

Ce besoin essentiel pour la vie des gens, pour l'économie, doit être pris en compte dans tous les projets. C'est pour cela que nous vous invitons à participer à la concertation publique sur le projet Marenda-Lacan.

Faites-vous entendre!

Un registre est à votre disposition jusqu'au 28 novembre au 37 boulevard Albert 1^{er} du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

(sur Internet: www.antibes-juanlespins.com/marenda-lacan/vos-commentaire)



Permanence pour

le Droit au Logement Pour Tous PCF - 10 avenue Pasteur - 06600 ANTIBES

Tel: 04.93.34.89.46

Je soussigné(e) demande la construction de 50% de logements sociaux sur l'espace Marenda-Lacan comme le maire d'Antibes s'y était engagé en séance publique du Conseil municipal le 31 janvier 2014.
Nom, prénom :
Adresse :
<u>Signature</u>